

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 857 décernant la médaille du Mérite de l'Afrique Noire française à M. le lieutenant de réserve Lasserre et au sergent de réserve Coreil.

n° 857

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 novembre 1941

Numéro JO
n° 540 du 30/11/1941

Date du numéro
30 novembre 1941

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 26 juin 1911 portant création de la médaille dite < du Mérite de l'Afrique-Noire française >,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1 er. — La médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française est décernée à : M. le lieutenant de réserve Lasserre, administrateur des colonies; M. le sergent de réserve Coreil, avec la citation suivante : Dans des conditions particulièrement pénibles, se sont consacrés avec un zèle inspiré d'un loyalisme militant à la création et à l'exécution du journal Djibouti Français.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.